

DEVENIR

Guide Nature Volontaire au CPIE

Cycle de formation 2019



*« S'investir et agir ensemble
Pour l'éducation à l'environnement »*

Pourquoi devenir Guide Nature Volontaire ?

- Parce que comme nous au CPIE, vous pensez que l'éducation, la sensibilisation sont les premiers pas vers **le respect et la connaissance qui permettent l'action**
- Parce que vous êtes prêt à **vous mobiliser dans une action associative** qui permettra ensuite à d'autres d'agir à leur tour.

Cette formation vous permettra de :

- Découvrir les différents milieux naturels et sites utilisés lors de nos sorties (forêts, zones humides...)
- Acquérir des connaissances naturalistes (faune, flore, géologie,...), mais surtout des techniques de transmission de connaissances (méthodes et outils pédagogiques)
- Découvrir les différents acteurs locaux de la protection de la nature et de l'éducation à l'environnement
- Devenir autonome dans la conception et la conduite de sorties nature grand public
- Vous investir dans la vie associative du CPIE en fonction de vos envies et disponibilités

La formation

La formation de « **Guide Nature Volontaire** » ne débouche pas sur un diplôme professionnel. Elle reconnaît des compétences pouvant s'exercer dans un cadre bénévole au sein du CPIE dans une dynamique associative. Elle constitue également une bonne entrée en la matière pour des personnes se destinant par la suite à une formation diplômante d'éducateur à l'environnement (ex : BPJEPS EEDD).

Il s'agit d'un **cycle annuel de 9 séances de formation en 2019** (les samedis entre mars et octobre) **dispensé par l'équipe pédagogique du CPIE** (formateurs, animateurs nature).

La formation est entièrement gratuite, vous adhérez simplement à l'association (10 €).

Attention, l'inscription se fait pour la totalité du cycle et vous vous engagez à animer pour le CPIE, au cours de l'année suivant votre formation, **2 sorties nature ou activités de votre choix** dans le cadre du programme d'activités tout public « **les rendez-vous du CPIE** ».

Réunion d'information et inscriptions :

Les inscriptions s'effectuent à l'issue de la réunion de présentation et dans la limite des places disponibles.

Réunion de présentation/inscription ► **Samedi 9 février 2019 à 10 h**
au **CPIE Clermont-Dômes**

Renseignements/ inscriptions pour la réunion

Stéphan Oleszczynski : 04 73 87 88 72 ou soleszczynski@cpie63.fr



Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Clermont-Dômes est situé à l'entrée Est du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, à **Theix** sur la commune de Saint-Genès-Champagnelle. Le centre exerce ses activités sur un espace de 24 hectares appartenant à **la ville de Clermont-Ferrand**, cofondatrice de cet outil au service de l'éducation, de la formation, et du développement durable des territoires. Il assure également la gestion de l'accueil de loisirs sans hébergement « **Chadieu nature** », propriété du **Syndicat Intercommunal de Chadieu** (commune d'Authezat).



CLERMONT-DÔMES

CPIE Clermont-Dômes

1 rue des colonies - Theix

63122 SAINT GENES CHAMPANELLE

Tél: **04 73 87 35 21**

Fax: 04 73 87 38 37

E-mail : contact@cpie63.fr

www.cpie-clermont-domes.org



Retrouvez nous sur Facebook !



Le label CPIE
Des professionnels expérimentés
Une équipe de bénévoles engagés

